

400 000 personnes pauvres en 2018, dont 124 000 enfants

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 89 • Mai 2021

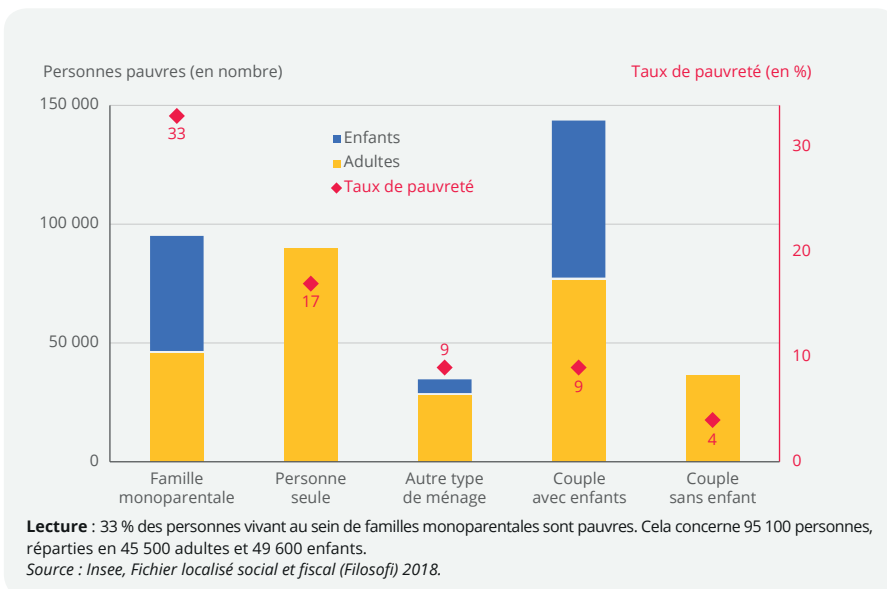


Dans les Pays de la Loire, 400 000 personnes sont en situation de pauvreté monétaire en 2018. Cela représente 10,8 % de la population, le plus faible taux des régions françaises. Les familles sont particulièrement exposées et un tiers des personnes pauvres sont des enfants. Même si ces difficultés sont souvent liées à l'absence d'emploi, la moitié du niveau de vie des personnes pauvres provient de revenus liés à l'activité. La pauvreté est plus prégnante dans les grandes agglomérations, en lien avec la forte présence des logements sociaux. Les habitants des territoires peu denses au pourtour de la région sont aussi touchés par la pauvreté, notamment les personnes âgées.

En 2018, 400 000 Ligériens sont en situation de pauvreté monétaire. Toutefois, les Pays de la Loire ont le plus faible **taux de pauvreté** des régions, avec 10,8 %, soit 3,8 points de moins que la moyenne de France métropolitaine. Ceci s'explique par des conditions socio-économiques plus avantageuses et notamment un chômage moindre, une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail et un emploi féminin plus fréquent. Les Pays de la Loire sont également la région française où les inégalités de **niveaux de vie** sont les moins marquées ► **encadré 1**.

Annoncée fin 2018 et mise en place début 2019, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté promeut notamment l'égalité des chances dès la petite enfance, l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Dans le contexte de crise

► 1. Taux de pauvreté et nombre de personnes pauvres, selon le type de ménage dans les Pays de la Loire en 2018



En partenariat avec :

économique et sociale engendrée par l'épidémie de la Covid-19, les populations les plus pauvres sont davantage fragilisées, avec l'augmentation du chômage et du nombre de bénéficiaires de minima sociaux.

Une personne pauvre sur trois est un enfant

La pauvreté touche surtout des familles avec enfants. En 2018, une personne pauvre sur trois est un enfant (de moins de 18 ans), dans les Pays de la Loire comme en moyenne de France métropolitaine. Cela concerne 124 000 enfants ligériens. Grandir avec des conditions de vie précaires augmente, entre autres, le risque de décrochage scolaire, de problèmes de santé et, à terme, de reproduction de la pauvreté si aucune mesure n'est mise en place.

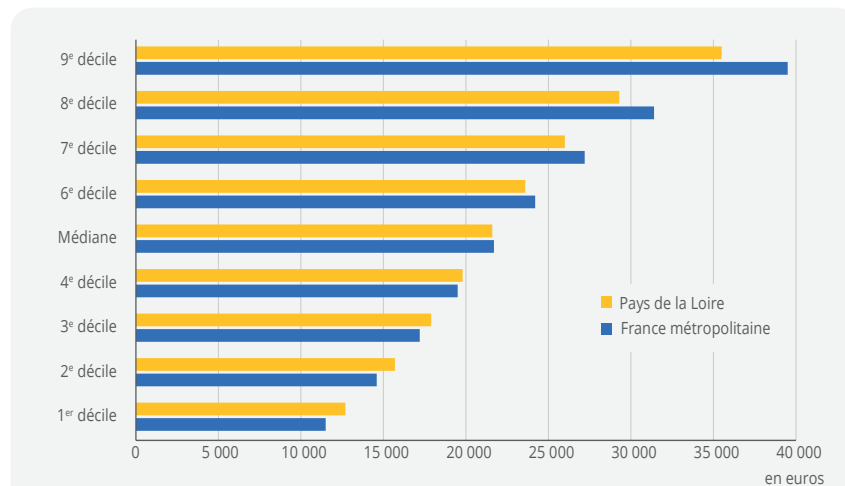
Comme elles ne disposent souvent que d'un seul revenu, les **familles monoparentales** sont particulièrement fragilisées. Ainsi, un tiers des personnes vivant dans une famille avec un seul parent sont pauvres ► **figure 1**. Ces familles connaissent des difficultés financières même lorsqu'elles n'ont qu'un seul enfant, avec un taux de pauvreté de 27 %. Celui-ci devient très élevé avec deux enfants ou plus (37 %). Il est beaucoup plus faible quand le parent isolé est un homme : 24 %, soit 13 points de moins que pour une femme. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes sont moins souvent en situation d'emploi, plus fréquemment à temps partiel et perçoivent en moyenne un plus faible salaire que les hommes. Quatre fois sur cinq, le parent des familles monoparentales pauvres est une femme. Dans les familles monoparentales, sept enfants sur dix ont un parent en emploi. Même dans ce cas, disposer d'un seul revenu pour plusieurs personnes laisse le ménage dans une situation fragile et concilier vie professionnelle et familiale peut s'avérer plus compliqué.

Les familles dont les parents sont en couple sont moins touchées par la pauvreté, notamment parce qu'elles perçoivent plus fréquemment deux revenus. Cependant, 9 % des personnes vivant dans une famille constituée d'un couple et d'enfants sont pauvres, soit 5 points de plus que pour les couples sans enfant. Comme pour les familles monoparentales, la pauvreté des couples est d'autant plus fréquente qu'ils ont d'enfants. La pauvreté reste modérée lorsqu'il y a un ou deux enfants (6 %). Elle augmente avec trois enfants (10 %) et devient particulièrement élevée avec au moins quatre enfants (30 %). À ressources égales, le **revenu disponible** par personne est moindre et le risque de précarité plus élevé. Les jeunes parents apparaissent particulièrement vulnérables. La

► Les Pays de la Loire sont la région la moins inégalitaire de France

Les disparités de revenus sont réduites dans la région. Le rapport entre le **niveau de vie** au-dessus duquel se situent les 10 % des personnes les plus aisées et le niveau de vie en dessous duquel se trouvent les 10 % les moins favorisés est le plus faible des régions : il s'élève à 2,8 soit 0,6 point de moins que la moyenne métropolitaine. Ainsi, les plus modestes ont le niveau de vie le plus élevé des régions françaises : le 1^{er} **décile** se situe à 12 700 euros par an, soit 11 % de plus que la moyenne de France métropolitaine. Les plus aisés, quant à eux, ont un niveau de vie plus faible qu'en moyenne nationale : le 9^e décile atteint 35 500 euros, soit 10 % de moins que la moyenne métropolitaine. Avec les Hauts-de-France et la Normandie, les Pays de la Loire se distinguent, comme une des régions où les plus favorisés ont un niveau de vie moindre.

► Distribution des niveaux de vie en 2018



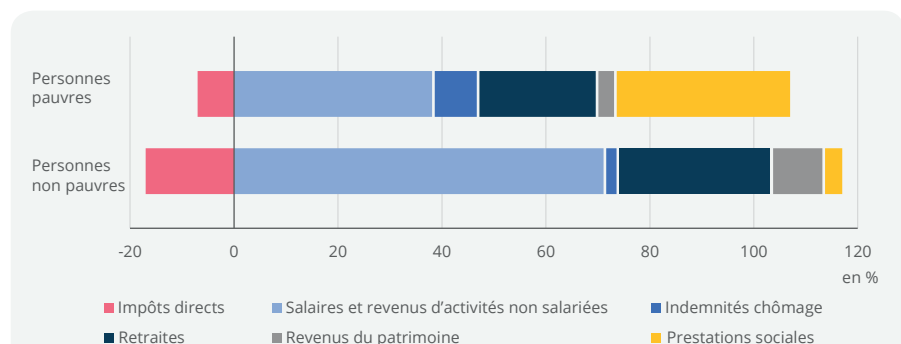
Lecture : dans les Pays de la Loire, 10 % des personnes ont un niveau de vie inférieur au 1^{er} décile (12 700 euros par an), 20 % au 2^e décile (15 700 euros par an), etc.
Source : Insee, *Filosofi* 2018.

moitié des personnes des familles monoparentales dont le **référént fiscal** a entre 25 et 29 ans sont pauvres, contre un tiers pour les 30-49 ans. Les jeunes parents en couple sont aussi fragiles : 12 % des personnes des familles de couples avec enfants dont le référent a entre 25 et 29 ans sont pauvres, contre 8 % pour les 30-49 ans. Les personnes seules sont également touchées par la pauvreté, en particulier entre 50 et 64 ans, âge auquel 21 % des personnes seules sont concernées.

Travailler ne protège pas toujours de la pauvreté

Si la pauvreté est souvent liée à l'absence d'emploi, la réalité est plus contrastée. La moitié du niveau de vie des personnes pauvres provient de revenus liés à l'activité : 35 % de salaires, 9 % d'indemnités de chômage et 3 % des revenus d'activités non salariées ► **figure 2**. En complément, les prestations sociales jouent un rôle important pour les personnes pauvres pour qui elles

► 2. Décomposition du niveau de vie pour les personnes pauvres et non pauvres dans les Pays de la Loire en 2018



Note : les prestations sociales regroupent les prestations familiales, les allocations logement, les minima sociaux et la prime d'activité.
Lecture : pour les personnes pauvres, la part des salaires et revenus d'activités non salariées dans le niveau de vie est de 38 % et 7 % de leur niveau de vie est retiré sous forme d'impôts directs (effet négatif des prélèvements).
Source : Insee, *Filosofi* 2018.

représentent 34 % du niveau de vie, contre seulement 4 % pour les personnes non pauvres. Elles se décomposent en minima sociaux et prime d'activité (14 % du niveau de vie), en allocations logement (10 %), et en prestations familiales (10 %).

La pauvreté peut être liée à un emploi précaire (alternance de périodes d'emploi et de chômage, temps partiel subi) et à un faible salaire perçu. Parmi les ménages pauvres percevant des salaires, la moitié touche à ce titre moins de 850 euros par mois pour l'ensemble du foyer, contre 3 300 euros pour les ménages non pauvres. À titre de comparaison, une personne à temps plein bénéficiant du salaire minimum de croissance (Smic) touche environ 1 200 euros par mois.

Les retraités sont aussi exposés à la pauvreté : 9 % sont pauvres. Les retraités vivant seuls sont plus touchés (15 %) que les couples sans enfant (4 %). À partir de 80 ans, les femmes seules vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que les hommes seuls (13 % contre 8 %). Elles font partie de générations pour lesquelles l'activité professionnelle des femmes était moins répandue. Leurs retraites sont plus faibles, notamment en raison d'une proportion plus importante de femmes ayant eu des carrières incomplètes ou ne bénéficiant que d'une pension de réversion.

Pauvreté marquée et fortes disparités dans les grandes agglomérations...

Au sein de la région, les disparités territoriales sont marquées. Les grandes agglomérations et les territoires peu denses sont particulièrement exposés à la pauvreté, avec des profils très différents.

Une part importante de la population pauvre des Pays de la Loire habite dans les grandes agglomérations. Ainsi 37 % des personnes pauvres habitent dans les métropoles de Nantes, d'Angers et du Mans ▶ **figure 3**. Cela est dû en partie à des taux de pauvreté élevés, particulièrement au Mans (18 %) et à Angers (14 %), mais également à Nantes (12 %). La concentration de population sur ces territoires est un 2^e facteur d'explication.

Globalement, le niveau de vie médian est élevé dans les territoires denses, particulièrement à Nantes et aux alentours, mais ils sont aussi caractérisés par de forts contrastes sociaux. Des personnes aux très hauts revenus côtoient des personnes parmi les plus précaires. Ainsi y vivent des personnes ayant un niveau de vie très élevé, notamment des propriétaires et des personnes âgées, catégories peu touchées par la pauvreté dans les grandes agglomérations. Cela

est à mettre en relation avec le coût du logement : les personnes ayant pu acheter leur logement ont des revenus généralement élevés. À l'inverse, les jeunes sont particulièrement touchés par la pauvreté dans les grandes agglomérations : au Mans, 27 % des personnes dont le référent fiscal a entre 25 à 29 ans sont pauvres ; cette part est de 19 % à Angers et 16 % à Nantes. Le taux de pauvreté des jeunes y est ainsi plus élevé qu'en moyenne régionale (14 %). Les disparités sont moins prononcées dans les zones périurbaines et les habitants y ont des niveaux de vie en moyenne plus élevés.

... en lien avec l'offre de logements dans le parc social

La présence marquée de la pauvreté dans les grandes villes est notamment liée à la polarisation du parc social sur ces territoires. Ce dernier permet aux personnes modestes de se loger à moindre coût. En outre, sa localisation facilite l'accès aux emplois, commerces, équipements et services, par rapport aux territoires périurbains ou ruraux. Cependant les logements sociaux ne se retrouvent pas forcément dans les

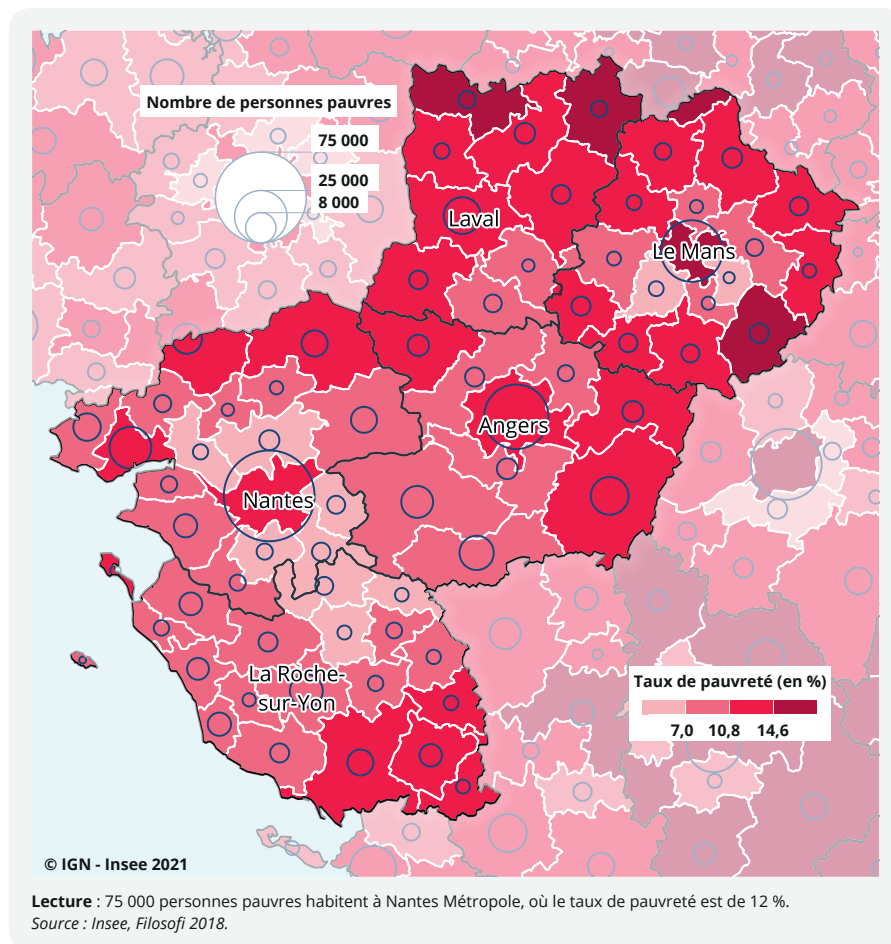
quartiers urbains les mieux équipés et les plus centraux.

Si la part de locataires pauvres dans le parc social est élevée (37 %), la pauvreté n'y est pas généralisée, en lien avec l'objectif affirmé de mixité. La part de personnes pauvres est également plus faible chez les locataires les plus âgés (65 ans ou plus), ce qui peut faire suite au départ des enfants ou à une amélioration de leur situation financière au cours des années.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont les territoires urbains les plus fragilisés. Ils ont été identifiés en 2015 par le repérage de situations de concentration spatiale de la pauvreté. Ainsi, la moitié de leurs habitants sont confrontés à cette situation. Quasiment tous sont locataires dans le parc social. Cependant, 60 % des locataires du parc social habitent hors de ces quartiers. En effet, lors de l'attribution des logements sociaux, la volonté est aujourd'hui de ne pas concentrer tous les ménages les plus fragiles dans ces quartiers pour augmenter la mixité sociale dans l'espace urbain.

Une partie des locataires du parc privé sont aussi confrontés à des situations de faibles ressources. C'est le cas en particulier au Mans (avec un taux de pauvreté de 22 %), et dans une moindre

▶ 3. Nombre de personnes pauvres et taux de pauvreté par intercommunalité en 2018



mesure à Angers et à Nantes (avec respectivement des taux de pauvreté de 16 % et 14 %). Les locataires peuvent être plus vulnérables dans le parc privé, car les loyers, sensiblement plus élevés que dans le parc social, représentent une charge plus importante dans leur budget.

Les habitants des territoires peu denses touchés par la pauvreté

Des territoires éloignés des grandes agglomérations concentrent également des personnes en situation de fragilité sociale. Il s'agit surtout du pourtour de la région : au nord de la Mayenne, au sud-est et au nord de la Sarthe, au nord de la Loire-Atlantique, à l'est du Maine-et-Loire et à l'est de la Vendée. Dans ces territoires, les habitants sont globalement plus modestes, et il existe moins de disparités. Le niveau de vie médian est faible et peu de personnes bénéficient d'un niveau de vie très élevé.

Certaines populations sont particulièrement fragilisées dans les territoires peu denses. Les familles monoparentales y sont ainsi plus souvent pauvres qu'ailleurs. Les personnes âgées, globalement plus préservées dans la région, y sont aussi plus souvent marquées par la pauvreté. Des personnes aux revenus modestes ont pu s'éloigner des grandes villes, et s'installer dans les périphéries en raison des coûts de logements moins élevés. Les habitants de ces territoires sont aussi plus souvent des ouvriers et employés aux salaires modestes et ont, par voie de conséquence, des retraites réduites.

► Pour en savoir plus

- **Barré M., Fontaine M. et Lardoux J.-M.**, Après une séparation, les femmes basculent plus souvent que les hommes dans la pauvreté en Bretagne et dans les Pays de la Loire, *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 87, février 2021.
- **Chesnel H. et Kurzmänn J.**, Des familles moins nombreuses, exposées à des difficultés financières, *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 82, septembre 2020.
- **France, portrait social**, *Insee Références*, décembre 2020.
- **Delmas F. et Guillaneuf J.**, En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent, *Insee Première* n° 1813, septembre 2020.
- **Cartes interactives**, Insee Statistiques locales
- Données sur les quartiers de la politique de la ville
- Indicateurs de richesse nationale – Taux de pauvreté en conditions de vie, *Chiffres détaillés*, décembre 2020.
- Cette étude fait partie d'une série de publications sur la pauvreté dans les Pays de la Loire.

De même, les propriétaires sont aussi plus souvent touchés par la pauvreté dans ces territoires peu denses que dans le reste de la région. Alors que leur taux de pauvreté est limité à 5 % en moyenne régionale, il atteint au moins 9 % au nord de la Mayenne, à l'est de la Vendée et au sud-est de la Sarthe. Des prix immobiliers plus faibles ont permis à des personnes aux revenus modestes d'accéder à la propriété. Par ailleurs, certaines personnes ont pu acquérir un logement lorsqu'ils avaient des revenus suffisants et le conserver après une dégradation de leur situation financière. Être propriétaire de son logement n'est pas une garantie contre la précarité. Dans

les Pays de la Loire, un tiers des personnes pauvres, soit 130 000 personnes, vivent dans un logement dont le référent est propriétaire. Elles peuvent être fragilisées si la charge de l'emprunt restant à rembourser est trop élevée, par exemple en cas de perte d'emploi pour les travailleurs, ou par l'obligation de faire des travaux coûteux. ●

Hélène Chesnel, Christophe Fouchard (Insee)

↓ Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Limites de l'étude

L'approche relative de la pauvreté monétaire peut être complétée par l'analyse de la pauvreté sous l'angle des conditions de vie difficiles. Elle définit une situation de difficulté économique durable à partir de l'incapacité à couvrir des dépenses courantes (loyer, chauffage du logement, séjour de vacances hors du logement, etc.). La pauvreté en conditions de vie touche 11 % des personnes résidant en France métropolitaine. Cet indicateur est indépendant du niveau de vie monétaire et, de fait, les populations repérées comme pauvres en conditions de vie ne se recoupent que partiellement avec celles qui sont en situation de pauvreté monétaire.

Une limite de la mesure de la pauvreté à partir du niveau de vie est qu'elle ne prend pas en compte le coût du logement. En 2017, les dépenses de logement sont celles qui différencient le plus nettement les ménages selon leur niveau de vie. En France métropolitaine, les 10 % des ménages les plus modestes consacrent en moyenne 23 % de leur consommation aux dépenses de logement, contre 12 % pour les 10 % des ménages les plus aisés, hors gros travaux et remboursements d'emprunts immobiliers. Les dépenses de logement pèsent également très diversement dans le budget des ménages selon qu'ils soient locataires ou qu'ils soient propriétaires ayant fini ou non de rembourser leur emprunt.

Le champ de cette étude ne prend pas en compte les personnes sans domicile fixe, les personnes étrangères en séjour irrégulier ou en demande d'asile et les personnes vivant en institution (maisons de retraites, logements collectifs étudiants, prisons, foyers, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, etc.). Les situations les plus accentuées de pauvreté ne sont ainsi pas étudiées.

► Source

Le **Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)** est mobilisé dans cette étude. Cette source est issue du rapprochement des fichiers fiscaux et des données sur les prestations sociales. Le dispositif Filosophi permet de disposer d'indicateurs de niveau de vie, d'inégalité et de pauvreté à un niveau local infra-départemental.

► Définitions

Dans cette étude, le ménage est défini comme le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Le **référént fiscal** est le membre du ménage identifié comme payeur de la taxe d'habitation.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est le même pour tous les individus d'un même ménage. Le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité, de remplacement (indemnités chômage, retraites), du patrimoine, les transferts avec d'autres ménages (pensions alimentaires reçues ou versées) et les prestations sociales, nets des impôts directs.

Déciles : si l'on ordonne la distribution des niveaux de vie, les déciles (au nombre de 9) sont les valeurs qui partagent cette distribution en 10 parties d'effectifs égaux. La médiane partage la population en deux sous-populations égales.

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci correspond à 60 % du niveau de vie médian national, soit 1 086 euros par mois par UC en 2018. À titre de comparaison, au 1^{er} avril 2018, pour une personne seule, le revenu de solidarité active (RSA) s'élève à 551 euros et le minimum vieillesse à 833 euros. Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfant(s) célibataire(s) et n'ayant pas d'enfant.

